Dossier de préfiguration

De l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

Académie

ORLEANS-TOURS

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

DOCUMENT DE TRAVAIL

Merci de renvoyer une version préliminaire pour le 28 février2013 à :

accreditation.espe@education.gouv.fr

Version définitive attendue pour le 15 mai (date impérative)

Chaque item doit donner lieu à une réponse courte

Pour le 28 février sont attendus principalement les éléments de réponse surlignés
En vert : éléments à fournir en intégralité.
En jaune : éléments partiels, pistes, grandes lignes du projet (à compléter lors pour le projet définitif).
Les items non-surlignés sont à renseigner pour le renvoi du projet définitif. Ils peuvent néanmoins faire l'objet d'échanges avec le ministère tout au long du processus.

Sommaire

1) Renseignements administratifs

1.1 Chef de projet

1.2 Groupe de pilotage académique

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

2.1 Le statut retenu

2.2 L'organisation générale de l'ESPE

2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Le projet de l'ESPE

3.1 Offre de formation au sein du cycle Master *(description de l'architecture de formation et les flux prévisibles)*

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence *(pistes envisagées)*

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) *(pistes envisagées)*

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants

3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet *(grandes lignes)*

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE[1] *(grandes lignes)*

4.3 Outils de la coordination *(grandes lignes)*

4.4 Lien avec la recherche *(grandes lignes)*

5) Modèle économique

5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

DOCUMENT DE TRAVAIL

[1] Etablissement Public Local d'Enseignement

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chef de projet

Nom des chefs du projet

Jean-Marc HOUPERT, chargé de mission MEF et préparations concours – université François Rabelais de Tours

Nathalie MAGNERON, VP CEVU adjointe – université d'Orléans

Coordonnées téléphoniques

Jean-Marc HOUPERT : 06 24 88 57 49

Nathalie MAGNERON : 0787979974

Courriel

jean-marc.houpert@univ-tours.fr

nathalie.magneron@univ-orleans.fr

- 1.2 Groupe de pilotage académique

Composition

Université d'ORLÉANS

- VP CEVU adjointe : Nathalie MAGNERON

- Directeur adjoint IUFM Centre Val de Loire : Olivier COMBACAU

Université François Rabelais de TOURS

- VP CEVU : Nadine IMBAULT

- Chargé de mission MEF et préparation concours : Jean-Marc HOUPERT

Rectorat

- Délégué académique à la formation des personnels : Nicolas MONTLIVET

- Conseiller attaché au cabinet de Mme le recteur pour le premier degré : Olivier COTTET

Commentaire

DOCUMENT DE TRAVAIL

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- 2.1 Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP[2] et EPCS[3]

La mission de l'ESPE "Centre Val de Loire" fera partie des compétences proposées et partagées au sein de la "communauté d'universités" qui fera suite au PRES "Centre Val de Loire Université" porté par les deux universités, l'université d'Orléans et l'université François Rabelais de Tours.

Elle est construite, avec comme élément central, la collaboration étroite de ces deux universités de l'Académie d'Orléans-Tours.

L'ESPE sera transitoirement rattachée à l'Université d'Orléans jusqu' au 1er Janvier 2015, où elle entrera dans le PRES ou dans la "communauté d'universités" dans laquelle les deux universités seront partenaires.

L'ESPE sera alors une composante de la "communauté d'universités". Le mode de fonctionnement tel qu'il est proposé dans ce dossier est établi dans cet esprit. En particulier, les deux universités apporteront et décideront ensemble des moyens nécessaires au développement de l'ESPE.

- 2.2 L'organisation générale de l'ESPÉ (organisation interne et partenariale)

La figure 1 présente l'organisation générale de l'ESPÉ du point de vue structurel et fonctionnel en fonction de ses missions.

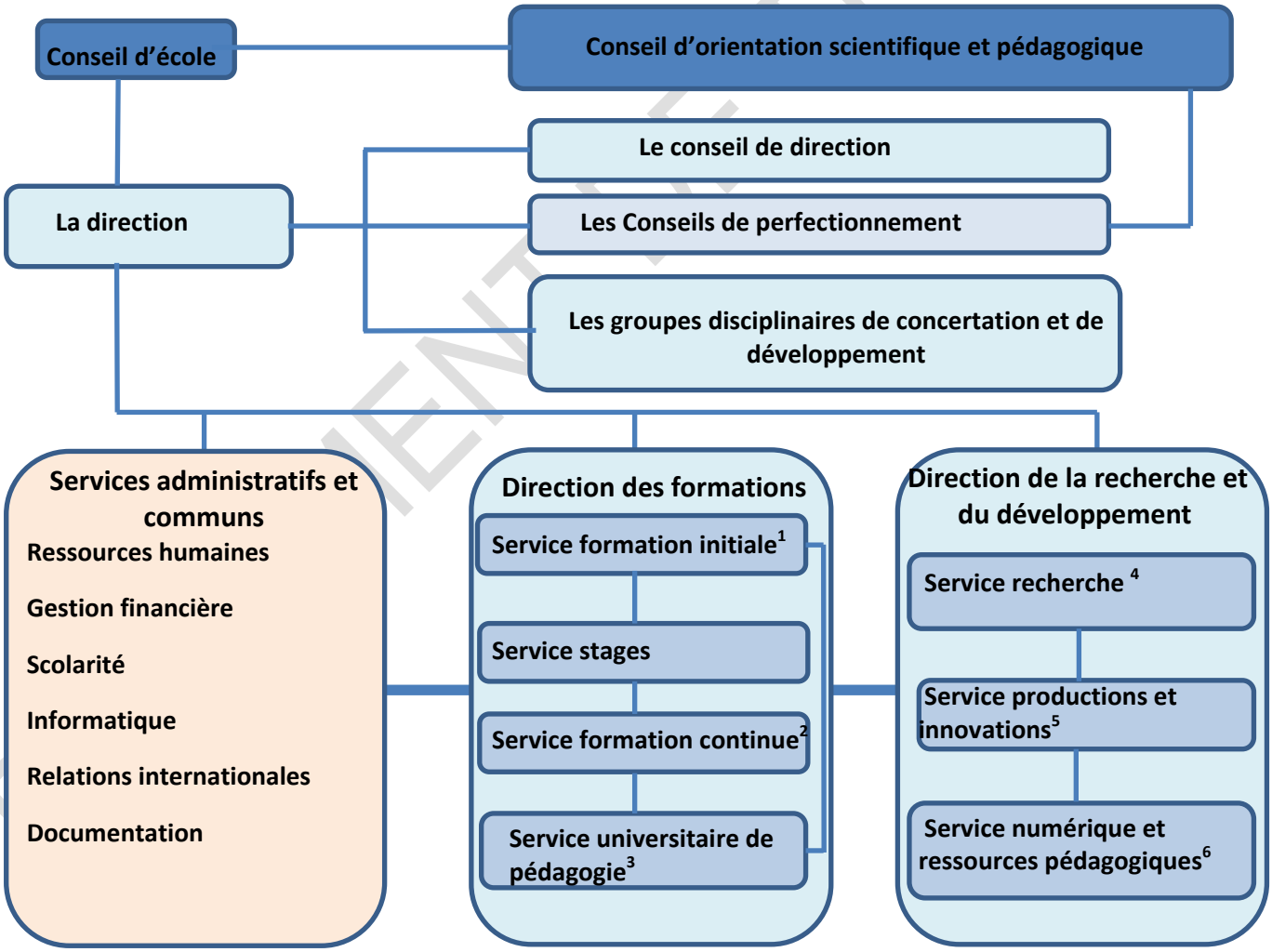

Figure 1 : Organisation de l'ESPÉ du point de vue structurel et fonctionnel

[1]Le service formation initiale intègre la formation initiale des enseignants du premier et du second

[2] Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

[3] Etablissement public de coopération scientifique

degrés et celle des professionnels de l'éducation et de la formation autres qu'enseignants.
[2]Le service formation continue développe la formation continue des enseignants du premier et du second degrés en partenariat avec le rectorat et des institutions spécialistes de domaines (maison des sciences, IRES,…) ainsi que la formation des professionnels de l'éducation et de la formation autres qu'enseignants, en partenariat avec les institutions demandeuses (CFA, entreprises,…).
[3]Le service universitaire de pédagogie construit la formation initiale et continue des enseignants et enseignants-chercheurs du supérieur ainsi que des formations de formateurs permettant de lier formation et recherche.
[4]Le service recherche coordonne, fédère et valorise les recherches portant sur des questions d'éducation et menées dans des établissements, institutions de l'académie (IRES, CARDIE, fédération de chercheurs IUFM, laboratoires universitaires). Il assure une veille scientifique sur les recherches portant sur des questions d'enseignement, d'éducation et de formation.
[5]Le service productions et innovations assure la transposition et la diffusion des résultats de la recherche, développe les groupes de réflexion sur l'enseignement, l'éducation et la formation en partenariat avec le rectorat, l'IRES…
[6]Le service numérique et ressources pédagogiques gère l'accès aux usagers, aux acteurs de l'ESPÉ et aux acteurs des milieux professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation de ressources numériques et pédagogiques, développe un Learning Center et assure en matière de ressources les relations avec les écoles, les établissements du second degré, les associations en partenariat avec le CRDP.

2.3 La description des différents conseils (ceux prévus par le cadre national et ceux proposés par le projet porté par les établissements) et de leur mission

La direction et son conseil

L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation est dirigée par un directeur, assisté d'un responsable des services administratifs et de deux directeurs adjoints chargés l'un des formations, l'autre de la recherche et du développement. Sous sa responsabilité, les responsables de centre de formation assurent au niveau local la mise en œuvre de la politique de l'École. L'ensemble de ces personnes constitue le **conseil de direction**. Ce conseil peut être élargi suivant l'ordre du jour. **Le conseil de direction** se positionne sur toutes les questions relatives à l'organisation et à la gestion pédagogique, administrative et financière de l'école dans le cadre des orientations définies par les instances dirigeantes.

Le Conseil d'école
Outre le directeur de l'ESPÉ, le conseil d'école est composé de 26 membres avec voix délibérative :
- 6 représentants des 2 universités, autres que le personnel affecté à l'ESPÉ, dont :
  * des enseignants-chercheurs des collégiums-UFR de l'université d'Orléans,
  * des enseignants-chercheurs des UFR de l'université François-Rabelais de Tours.
- 10 représentants des personnels de l'ESPE répartis en différents collèges :
  * des enseignants-chercheurs
  * des enseignants à temps plein (PRAG, PRCE)
  * des enseignants à temps partiel (temps partagé, maître formateur)
  * des personnels administratifs
- 5 représentants des usagers
  * des étudiants inscrits en formation initiale
  * des usagers de formation continue
  * des doctorants

5 personnalités nommées par le recteur en raison de leurs compétences en matière d'éducation, de formation et de recherche :
  * des représentants du Recteur
  * des personnalités extérieures

Le conseil d'école se réunit au moins 2 fois par an sur un ordre du jour établi par le directeur de l'école.
Le conseil d'école a pour mission :
- de conduire la politique générale, définie nationalement et localement. Dans ce cadre, il délibère sur les orientations relatives aux formations, la politique de coopération, le budget, la politique des emplois avant prise de décision au niveau des instances de l'établissement concerné ;
- d'adopter le règlement intérieur de l'école ;
- d'approuver les contrats ;
- d'émettre un avis sur les conventions liées à l'Ecole ;
- d'adopter les règles relatives aux examens et aux modalités de contrôles des connaissances et des

DOCUMENT DE TRAVAIL

compétences.

Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Organisation

Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'ESPÉ est composé :

- du directeur, membre de droit
- 26 membres avec voix délibérative :
  - 11 formateurs, acteurs de l'ESPE
    - *des formateurs affectés à l'ESPE
      - des enseignants-chercheurs
      - des enseignants à temps plein ou partiel
    - *des formateurs des UFR (enseignants, enseignants-chercheurs) de l'université d'Orléans
    - *des formateurs (enseignants, enseignants-chercheurs) de l'université François Rabelais de Tours
  - 5 représentants des employeurs (rectorat, …)
  - 5 représentants des usagers
  - 5 personnalités qualifiées dans le domaine de la recherche et de la formation.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique se réunit au moins 2 fois par an sur un ordre du jour établi par le directeur de l'école.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique émet un avis sur :

- sur les orientations en matière de formation initiale et continue ;
- les contenus et les modalités de contrôle des connaissances des maquettes de formation ;
- les actions de recherche en éducation et les liens avec les formations ;
- les ressources numériques développées ;
- les aspects pédagogiques et scientifiques de la politique de coopération avec les partenaires ;
- les conditions de vie et de travail des étudiants.

Les conseils de perfectionnement

Des conseils de perfectionnement sont mis en place, un conseil par Master MEEF. Ils sont chargés d'assurer l'évaluation des formations de l'ESPE et leur adéquation avec les besoins actuels et futurs en matière d'enseignement d'éducation et de formation. Ils proposent des évolutions en matière de formation initiale, continue et d'insertion professionnelle. Chaque conseil est composé :

- des responsables des formations, membres de droit et pilote du conseil ;
- de 6 personnalités des milieux de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
- de 6 anciens diplômés de l'école ;
- de 8 usagers inscrits dans les formations proposées par l'ESPE.

Le directeur peut être invité.

Chaque conseil de perfectionnement se réunit au moins deux fois par semestre.

Les groupes disciplinaires de concertation et de développement

Ils sont composés des enseignants, enseignants-chercheurs à temps plein ou à temps partiel qui interviennent dans les différentes formations de l'Ecole.

Leurs missions sont :

- de participer à l'élaboration des maquettes de formation initiale et continue (objectifs, compétences, contenu, modalités de contrôle de connaissances,…) ;
- de développer des actions de formation et des recherches-actions ;
- d'élaborer des ressources numériques à destination des professionnels de l'éducation et de la formation.

Le conseil d'école et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique constituent les deux instances principales de l'ESPE.

Commentaire

DOCUMENT DE TRAVAIL

3) Le projet de l'ESPE

- 3.1 Offre de formation (description des différents cursus au niveau master et notamment en précisant les objectifs en termes de débouchés, de flux, les différentes modalités de mise en œuvre et notamment la formation à distance et la VAE)

L'offre de formation en cours de construction sera déclinée de la façon suivante :

- **un master MEEF (trouver un nom significatif)** co-habilité entre les deux universités de l'académie intégrant une préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, au CAPES de conseiller pédagogique d'éducation et permettant des passerelles vers des métiers de l'éducation, de la formation et de l'accompagnement autres que l'enseignement (voir figure 3). Il sera construit en quatre parcours :

1 parcours « enseigner dans le premier degré »
1 parcours « devenir CPE »
1 parcours « ASH (M2) »
1 parcours « métiers de l'éducation et de la formation »

Le parcours « enseigner dans le premier degré » de ce master sera décliné sur tous les centres de formation ESPE (Blois, Bourges, Chartres, Chateauroux, Orléans et Tours). De même, chaque centre de formation proposera un parcours « métiers de l'éducation et de la formation » différent.

- un Master MEEF « enseigner les sciences et les techniques dans le second degré » dont certains parcours seront co-habilités entre les deux universités

Les parcours co-habilités :

- parcours mathématiques
- parcours sciences physiques et chimiques

Les parcours assurés uniquement par l'université d'Orléans

- parcours EPS
- parcours maths-sciences
- parcours sciences de la vie et de la Terre
- parcours Sciences industrielles de l'ingénieur
- parcours médiation scientifique et technique

Tous ces parcours seront construits avec un tronc commun centré sur les compétences professionnelles liées aux domaines de la pédagogie, de la philosophie et sociologie de l'éducation, de la psychologie des adolescents, histoire de l'éducation….
Le parcours médiation scientifique et technique concernera uniquement l'année de M2.
Le parcours maths-sciences sera construit à partir d'unités d'enseignement existantes dans le parcours sciences physiques et chimiques et le parcours mathématiques.

- un Master MEEF « enseigner les lettres, langues, sciences humaines dans le second degré » (revoir certainement l'appellation) dont certains parcours seront co-habilités entre les deux universités

Les parcours co-habilités :

- parcours anglais
- parcours espagnol
- parcours histoire-géographie
- parcours lettres

Le parcours assuré uniquement par l'université François Rabelais de Tours

- parcours musique

Les parcours assurés uniquement par l'université d'Orléans

- parcours lettres-histoire
- parcours lettres-langues

Tous ces parcours seront construits avec un tronc commun centré sur les compétences professionnelles liées aux domaines de la pédagogie, de la philosophie et sociologie de l'éducation, de la psychologie des adolescents, histoire de l'éducation….
Les parcours lettres-langues et lettres-histoire sera construit à partir d'unités d'enseignement existantes dans les parcours lettres, histoire-géographie, anglais et espagnol.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ces masters et notamment les parcours centrés sur l'enseignement seront structurés en 5 blocs :

- Bloc disciplinaire

maîtrise des savoirs, connaissances et savoirs faire spécifiques nécessaires à l'enseignement de la discipline ou des disciplines et aux enseignements interdisciplinaires.

- Bloc didactique

maîtrise des éléments, principes, méthodes, outils, intervenant dans leur transmission (didactique de la discipline, épistémologie, histoire de la discipline, C2i2e)

- Bloc recherche

- méthodologie de la recherche universitaire
- initiation à la recherche en sciences de l'éducation
- mémoire professionnel (avec soutenance)

- Bloc contexte et conditions d'exercice du métier [tronc commun] :

- savoirs et compétences nécessaires à une claire perception de l'environnement institutionnel et social dans lequel s'inscrivent les missions de l'enseignant.
- maîtrise des savoirs nécessaires à la compréhension des processus d'apprentissage, à la sociologie, aux théories et aux pratiques d'enseignement

(dimension institutionnelle et réglementaire du métier d'enseignant – connaissance du système éducatif – éthique et déontologie – psychologie de l'enfant et de l'adolescent – philosophie et sociologie de l'éducation – diversité des publics – apprentissage et relation éducative en milieu scolaire – gestion de la classe – processus d'orientation et d'évaluation des élèves – prévention des violences scolaires, etc.)

- mémoire professionnel (avec soutenance)

- Bloc mises en situations professionnelles

- différents types de stage intégrés à la formation, stage d'observation et de pratique accompagnée, stage en responsabilité, stage sous statut de fonctionnaire-stagiaire.
- préparations et analyses de ces pratiques

Des passerelles entre les parcours des différents masters MEEF seront envisagées (figure 3).

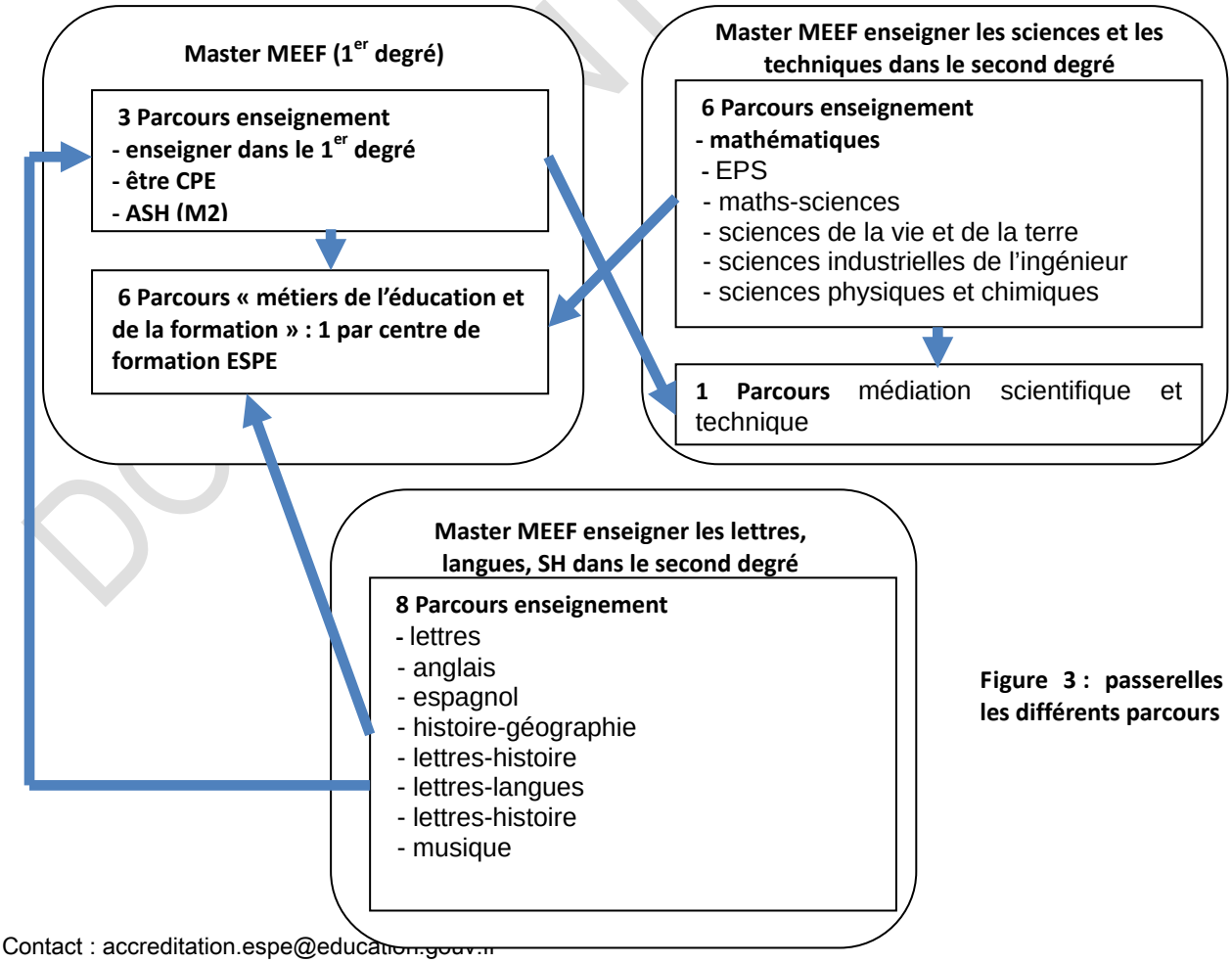

Figure 3 : passerelles entre les différents parcours

DOCUMENT DE TRAVAIL

- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

Depuis l'intégration de l'IUFM à l'université d'Orléans, sont proposées aux étudiants de licence de la L1 à la L3, onze unités d'enseignement de « sensibilisation aux métiers de l'enseignement » qui représentent un volume horaire de 220H en présentiel (hors stage). Ces unités d'enseignement sont dites d'ouverture ou libres conformément à la réforme de la licence de 2011[4]. Dans le cadre de son contrat quinquennal (2012-2017), cette sensibilisation aux métiers de l'enseignement apparaît à la fois comme un ensemble d'unités d'enseignement libres et comme unités fondamentales au sein de parcours « enseignement » de licence de certaines filières.

- Les points abordés dans ces unités d'enseignement sont :
- - Les institutions éducatives ;
- - Les disciplines scolaires (mathématiques, EPS, Histoire-géographie, littérature jeunesse, les arts) ;
- - L'établissement scolaire avec une immersion sous forme de stage ;
- - La maîtrise de la voix, du corps et de l'espace pour enseigner et communiquer ;
- - L'école maternelle ;
- - Les approches psychologiques et sociologiques pour l'enseignement.

De même, l'université François Rabelais de Tours propose 8 unités d'enseignement d'ouverture qui abordent également les points mentionnées ci-dessus. Cet ensemble d'UE dites d'ouverture représente 160H en présentiel. Certaines de ces unités d'enseignement sont assurées par les formateurs de l'IUFM centre Val de Loire.

Cette sensibilisation aux métiers de l'enseignement permet aux étudiants de commencer à développer des compétences (connaissances, attitudes, capacités) dans différents domaines de l'éducation tels que la sociologie, la psychologie, la pédagogie et la didactique des disciplines dès la licence tout en confortant leur choix d'orientation.
En conséquence plusieurs possibles s'offrent à nous :

- poursuivre cette sensibilisation dans le cadre d'UE libres ou d'ouverture ;
- développer un véritable parcours enseignement dès la 2ième année de licence. La structure de ce parcours de licence qui concernera toutes les licences sera construit à partir de blocs liés aux domaines disciplinaire, didactique, pédagogique… Les étudiants choisiront alors dans ces blocs de nature différente, les briques élémentaires de leur parcours en fonction du choix de leur orientation professionnelle. (orientation prise par l'université d'Orléans)

- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : information, sensibilisation, constitution du vivier, aide au recrutement, accompagnement pédagogique au sein du cycle L, suivi de l'activité au sein des EPLE[5], suivi du dispositif…

  De manière à accompagner les étudiants bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur, il conviendra :

  - d'inciter ces étudiants à s'inscrire soit à des unités d'enseignement de sensibilisation aux métiers de l'enseignement soit dans le parcours « enseignement » dès la licence deuxième année.

  - de mettre en place un dispositif de référent.

  - de mettre en place une UE type, « MOBIL » (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence), opérationnelle à Tours depuis janvier 2013 (en L1 et L3) dont les objectifs sont d'élaborer un projet professionnel, de réfléchir à une orientation et une insertion professionnelles, d'avoir une meilleure connaissance des débouchés et du marché du travail.

- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

Le dossier devra permettre à la commission de bien apprécier :

- 3.5 l'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

[4] Mettre la référence du texte licence

[5] Etablissement public local d'enseignement

DOCUMENT DE TRAVAIL

La figure 4 présente l'organisation territoriale de l'offre de formation.

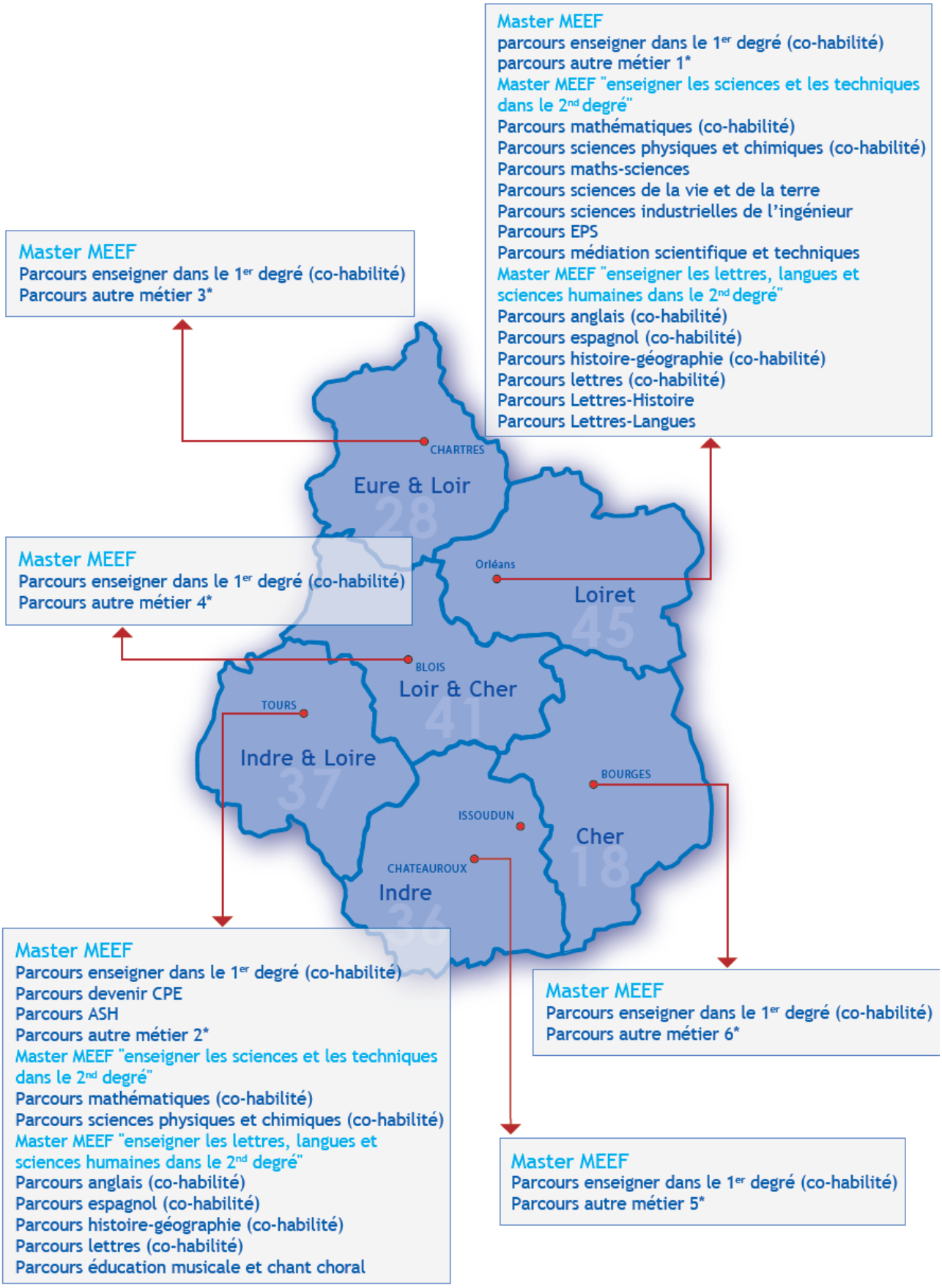

Figure 4 : Organisation territoriale de l'offre de formation.* il y a pour chaque centre de formation ESPE un parcours différent centré sur un autre métier de l'éducation et de la formation autre que celui d'enseignant.

- 3.6 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 les modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Commentaire

DOCUMENT DE TRAVAIL

4) Organisation de la mission de coordination

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet (incluant les formateurs associés). Cette description devra notamment permettre d'apprécier l'apport de chaque entité à la mise en œuvre de l'offre de formation. L'organisation de la relation avec l'ensemble de ces équipes devra également être précisée.

Chaque Master est piloté par une équipe de formation ou une équipe pédagogique constituée des principaux acteurs intervenant dans les masters. Il peut s'agir :

- de formateurs (enseignants à temps plein ou à temps partiel, enseignants-chercheurs) affectés à l'espé ;

- des enseignants du premier et du second degrés mis à disposition par le rectorat pour participer à la formation initiale des enseignants

- des enseignants, enseignants-chercheurs des UFRs de chaque université.

Les équipes de formation ou pédagogique, les directeurs adjoints et les groupes disciplinaires de concertation et de développement veillent à la cohérence du dispositif et à la progressivité dans l'acquisition des compétences de la L2 au M2 et même au-delà dans le cadre de la formation continuée et continue.

- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE[6]

Les interactions entre les différents services de l'ESPE et les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE sont répertoriés dans le tableau suivant.

Services de l'ESPE	Services des partenaires
Documentation	SCD des universités ; CDI des établissements, CRDP, CDDP, IFÉ
Relations internationales	Service RI des universités
Observatoire des études et de l'insertion professionnelle	OVE régional Pôle avenir – université d'Orléans MOIP – OVE – université de Tours
stages	Rectorat, EPLE Pôle avenir – université d'Orléans SEVE – université de Tours
Formation continue	Rectorat : service académique de formation des personnels Service formation continue des universités Maison des sciences IRES – université d'Orléans CNAM pour la formation des enseignants des filières professionnelles
Service universitaire de pédagogie	Formation continue des universités
recherche	Les laboratoires des universités travaillant sur les questions d'éducation (lab. Ligérien de linguistique, Dynadiv, Psychologie des âges de la vie) L'IRES Maison des Sciences Humaines

[6] Etablissement Public Local d'Enseignement

DOCUMENT DE TRAVAIL

	Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation Les laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans l'espé.
Productions et innovations	CRDP Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation
numérique	Les services numériques des universités Université Numérique en Région Centre Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation, mission TICE CRDP

- 4.3 Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)
  En coordination et dans le cadre des politiques des OVEs (université d'Orléans et université François-Rabelais de Tours), l'ESPE mettra en place dans le cadre d'une démarche qualité :
  - un suivi des flux ;
  - un suivi de l'insertion professionnelle de 1 à 5 ans après la sortie ;
  - un rendu de l'évolution des études ;
  - une évaluation les formations et des enseignements.

  Un rapport annuel sera rédigé sur ces différents points.

- 4.4 Lien avec la recherche (en quoi l'ESPE est un prescripteur de la recherche et/ou un acteur de la production des connaissances, comment l'ESPE permet-elle à la recherche d'irriguer la réflexion sur la formation aux métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation)

  La mise en place de l'ESPE va permettre de créer, de coordonner un véritable pôle de recherche en éducation au sein de l'académie en regroupant et en mettant en synergie toutes les actions de recherche qui étaient faites au sein de différentes institutions, différents établissements et donc par différents acteurs. Ceci sera fait au sein de la direction Recherche et Développement.
  La fédération de chercheurs en éducation de l'IUFM Centre Val de Loire créée en 2011 dont les thématiques sont :
  - Former à l'écocitoyenneté dans le primaire et le secondaire pour modifier les pratiques en termes d'économie d'énergie ;
  - Les acteurs de l'éducation à l'interface de l'école, des collectivités territoriales et du tissu social local : identités, partenariats, formations ;
  - Difficultés de production d'écrits chez les adolescents et adultes : compréhension des facteurs en jeu et propositions d'accompagnement ;

  deviendra celle de l'ESPE et ouvrira ses portes à l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation et de la formation pour développer de nouveaux axes de recherche qui pourraient être liés aux préoccupations de chaque partenaire (mixité, échec scolaire, le numérique…).

  Les relations fortes avec des laboratoires et/ou des instituts d'éducation, développées depuis plusieurs années par le rattachement d'enseignants-chercheurs à ces laboratoires ou instituts devront être concrétisées par l'élaboration de conventions.

  Des formations de formateurs seront construites de façon :
  - à assurer une diffusion des résultats de la recherche accessibles à tous ;
  - à intégrer les résultats de la recherche à la formation.

  Des recherches – actions avec les partenaires cités dans le tableau précédent seront mises en œuvre.
  Dans ce cadre-là, l'académie deviendra terrain d'expérimentation et donc source de données pour la recherche.
  Il conviendra également de développer des thèses en co-encadrement.

  Dans le cadre de l'initiation à la recherche, les étudiants pourront participer à des recherches en cours

DOCUMENT DE TRAVAIL

(recherche-action dans le domaine de l'éducation, recherche dans des laboratoires disciplinaires,…) dans la perspective du développement des compétences. .

- . **Commentaire**

DOCUMENT DE TRAVAIL

5) Modèle économique

5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

Commentaire

DOCUMENT DE TRAVAIL